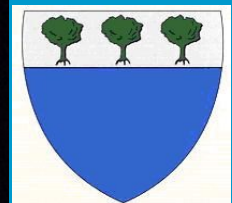


ESSARS

Janvier 2021
n°15

BULLETIN MUNICIPAL





Essaraises, Essarois.

Les mois passent et les difficultés perdurent. Les Français souffrent de la crise sanitaire et sont très inquiets face aux attentats qui se poursuivent.

La situation de l'épidémie de COVID 19 a franchi malheureusement une nouvelle étape.

À Essars comme dans toute la région des Hauts de France, le nombre de cas avérés de tous âges s'avère préoccupant. Souvent asymptomatiques il y a quelques semaines, ces cas apparaissent symptomatiques chez les jeunes adultes et les personnes âgées.

Je vous demande donc d'être extrêmement vigilants tant dans votre vie personnelle que dans vos activités quelles qu'elles soient.

N'hésitez pas à prendre des mesures radicales en cas de suspicion de cas COVID ou en cas contact parmi vos proches ou les membres des associations locales si les activités peuvent reprendre dans quelques semaines.

Je compte sur la vigilance, la rigueur dans l'application des règles de sécurité et le sens civique de chacun pour poursuivre la lutte et freiner la propagation du virus, en particulier dans l'intérêt des plus fragiles.

Nous avons pratiquement atteint les 55 000 décès de la COVID en France. Si les personnes âgées souffrent parfois d'isolement, il faut faire preuve de patience et de courage, mais je comprends leur désarroi.

Les commerces de proximité souffrent aussi et nous les soutenons.

Soyons solidaires, respectons les gestes barrières, évitons les contacts sociaux, les réunions de personnes, appliquons des précautions sanitaires strictes.

Le civisme est à mon sens un instrument important de notre cohésion et de notre bien-être collectif.

Même vaccinés, c'est à ce prix et en unissant nos efforts que nous arriverons à franchir cette épidémie.

Le Maire

Gérard MALBRANQUE



Le 7 septembre, le comité des fêtes a remis les lots du concours des maisons fleuries dans le plus strict respect des gestes barrières.



Assemblée générale de la chorale

Compte-tenu de la situation sanitaire, la chorale Orphéon a réalisé son assemblée générale le 16 septembre dans la salle Georges Cabaret pour respecter les distanciations physiques. Lors de cette assemblée a été élue Mme Nicole Dubrulle présidente de l'association. La nouvelle présidente a rendu hommage à Mme Nadine Wacquier sa prédécesseure décédée en début d'année. Son décès, nous a privé de sa bonne humeur qui manque beaucoup à la chorale.

Le bureau élu à l'assemblée générale :

- ♦ présidente : mme Dubrulle Nicole
- ♦ Président adjoint : mr Derbecourt Jean-Claude
- ♦ Secrétaire: mme Vallée Arlette
- ♦ Secrétaire adjointe : mme Caron Bernadette
- ♦ Trésorière : mme Yosbergue Edith
- ♦ Trésorière adjointe : mme Gartner Nathalie
- ♦ Coordinatrice: mme Pharisien Eliane

Reprise de la chorale dès que les conditions sanitaires nous le permettrons et nous accueillerons avec plaisir de nouveaux choristes.





Assemblée Générale « Bien dans tes pattes »

Le 26 septembre a eu lieu l'assemblée générale de l'association « Bien dans tes pattes », sous une pluie battante et venteuse.

La présidente Virginie Willaume remercie les moniteurs, la municipalité, les bénévoles ainsi que Jean-François pour son entrée dans le comité et Pascale pour sa précieuse aide (elle réceptionne et vérifie les dossiers...).

Sur demande, 3 couples « Chiens/Maitres » diplômés rendent visite à nos aînés dans les EHPAD et autres établissements, et ils peuvent intervenir dans les écoles pour faire de la prévention.

Cette association tourne avec 10% d'adhérents essarois. Elle compte 37 chiens

adultes et 46 chiots.

Son souhait est de réaliser une fête du chien avec la participation de la commune et de refaire une réunion publique sur un thème.



11 novembre 2020



Confinement oblige, c'est en comité restreint que s'est tenue la commémoration du 11 novembre. La cérémonie a commencé par le dépôt de gerbe, ensuite Mr Le Maire a lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants devant ses adjoints, Mr Francis Prévost, porte drapeau, et Mr Raymond Gaquère conseiller départemental.

Dans ce message, on parle de l'entrée au panthéon de Maurice Genevoix qui a écrit *Ceux de 14*, un recueil de récits de guerre, marqué par le traumatisme de la guerre 14-18. Chaque 11 novembre, on rend hommage à tous les Morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui.

- ◆ Chef de bataillon Clément FRISON-ROCHE, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5eRHC), Mort pour la France;
- ◆ Chef de bataillon Benjamin GIREUD, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RCH), Mort pour la France;
- ◆ Chef d'escadrons Nicolas MENARD, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RCH), Mort pour la France;
- ◆ Capitaine Pierre-Emmanuel BOCKEL, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RCH), Mort pour la France
- ◆ Capitaine Alex MORISSE, 5e régiment d'hélicoptères de combat (5e RCH),
- ◆ Mort pour la France
- ◆ Major Julien CARETTE, 5e régiment d'hélicoptère de combat (5e RCH), Mort pour la France
- ◆ Maréchal des logis Romain SALLES DE SAINT-PAUL, (5e RCH), 5e régiment d'hélicoptères de combat (5eRCH), Mort pour la France;
- ◆ Chef d'escadrons Romain CHOMEL de JARNIEU, 4e régiment de chasseurs (4e RCH), Mort pour la France;
- ◆ Adjudant Alexandre PROTIN, 4e régiment de chasseurs (4e RCH), Mort pour la France;
- ◆ Maréchal des logis-chef Valentin DUVAL, 4e régiment de chasseurs (4e RCH), Mort pour la France;
- ◆ Maréchal des logis-chef Antoine SERRE, 4e régiment de chasseurs (4eRCH), Mort pour la France;
- ◆ Adjudant Jérémy LEUSIE, 93e régiment d'artillerie de montagne (93e RAM), Mort pour la France;
- ◆ Adjudant Andreï JOUK, 2e régiment étranger de génie (2e REG), Mort pour la France;
- ◆ Caporal-chef Volodymyr RYBONTCHOUK, 1er régiment étranger de génie (1er REG), Mort pour la France;
- ◆ Brigadier-chef Dmytro MARTYNYOUK, 1er régiment étranger de cavalerie (1er REC), Mort pour la France;
- ◆ Brigadier Kévin CLEMENT, 1er régiment étranger de cavalerie (1er REC), Mort pour la France;
- ◆ Brigadier Tojohasina RAZAFINTSALAMA, 1er régiment de hussards parachutistes (1er RHP), Mort pour la France;
- ◆ Maréchal des logis Andy FILA, 14e régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste (14e RISLP), Mort pour la France;
- ◆ Maréchal des logis S.T, 1er régiment de hussards parachutistes (1er RHP), Mort pour la France;
- ◆ Brigadier Arnaud VOLPE, 1er régiment de hussards parachutistes (1er RHP), Mort pour la France;



Remise des dictionnaires

Le vendredi 16 octobre, Monsieur le Maire et l'Adjointe aux affaires scolaires, Madame Brigitte PETIT se sont rendus dans l'établissement Pierre Bachelet afin de remettre un dictionnaire aux 35 élèves des classes CE2 et CM1 de Mesdames BORÉ et DELERUE. C'est un souhait du corps enseignant que de distribuer ce dictionnaire le plus tôt possible dans leur vie d'écolier; car plus tôt ils manipuleront, plus tôt la maîtrise de l'ouvrage sera acquise pour leur entrée au collège. Bien évidemment, l'écolier emportera son dictionnaire en fin de CM2. Nous leur avons conseillé d'en faire bon usage et de l'utiliser sans modération. Lors de cette distribution, nous en avons profité pour leur souhaiter de très bonnes vacances de Toussaint.



Remise des chocolats de Noël

Le vendredi 18 décembre 2020, le comité des fêtes a remis aux enfants scolarisés à l'école Pierre BACHELET un paquet de chocolats.



Il est bon de rappeler ces règles de civilité et de bon sens

Il est interdit sous peine de poursuites pénales :

- ◆ De faire des dépôts sauvages sur les terrains communaux ou privés et près des abords des containers (la déchetterie est à votre service).
- ◆ De brûler les déchets verts conformément à l'arrêté préfectoral.
- ◆ De jeter les masques et les mégots de cigarettes sur la voie publique surtout sur la place fréquentée par les enfants.
- ◆ De faire du bruit entre 22h et 6h. D'après l'arrêté relatif à la lutte contre le bruit édité le 9 avril 2020 par monsieur le Maire en vue de limiter et d'interdire les nuisances sonores pour le respect des riverains.

Il est recommandé :

- ◆ De ramasser les déjections canines (promener son animal favori avec un sac, c'est mieux plutôt que de le laisser se délester sur la pelouse du voisin ou sur le trottoir).
- ◆ De respecter le stationnement (afin de protéger les piétons, les poussettes et les personnes à mobilité réduite, pas sur les trottoirs quand ceux-ci sont trop étroits ou par manque de visibilité).
« La chaussée est aux véhicules ce que les trottoirs sont aux piétons ».
- ◆ De bien vouloir sortir vos bacs de collecte d'ordures ménagères et de recyclables la veille ou le jour même et de les rentrer dès le passage du service collecte.
- ◆ De respecter la vitesse et le code de la route dans toute la commune.

Vivons mieux ensemble en respectant chacun de nous.

**LA LIBERTÉ DES UNS S'ARRÊTE
OÙ COMMENCE CELLE DES AUTRES**

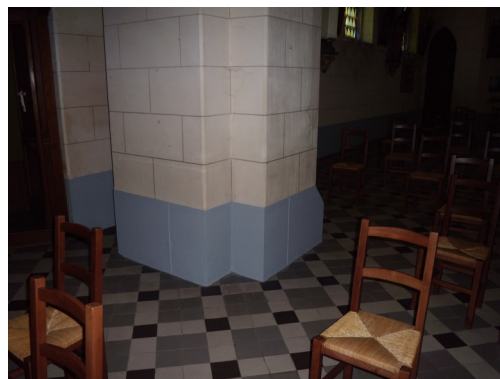
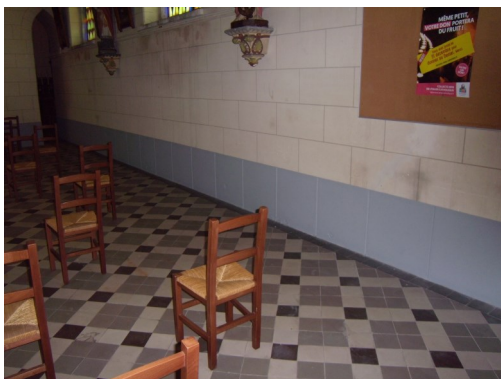
John Stuart MILL



**TRAVAUX ACCÈS PMR (personne à mobilité réduite)
classe de Mme la directrice, salle Georges Cabaret, l'entrée de l'église**



MISE EN PEINTURE DES MURS DE L'ÉGLISE



POSE D'UNE CLÔTURE AU CIMETIÈRE



RÉPARATION DE LA BIBLIOTHÈQUE



POSE D'UN MIROIR AU PONT DE SEVELINGUE



RÉFECTION DES BARRIÈRES AU CANAL



PANNEAU D'AFFICHAGE LE LONG DU CANAL



RÉFECTION DE LA DEMIE-CHAUSSÉE RUE WAREMBOURG



RÉNOVATION DE LA RUE SÈCHE



Suite à la rénovation de la rue sèche, le chemin « SENTIER DE L'ÉGLISE » appartenant à l'AFR (association foncière de remembrement) est de nouveau en sens interdit pour les véhicules.

RESTAURATION DES TROTTOIRS DE LA RUE SÈCHE CÔTÉ GAUCHE



PROTECTIONS MURALES DE LA SALLE DES SPORTS



INFORMATIONS

•A compter du 1er janvier 2021 le prix du repas de la cantine scolaire sera porté de 3€10 à 3€30.

Pour information, la commune achète les repas au SIVOM du béthunois au prix de 3€44.

•**Les** tarifs de la garderie passent de 1€20 à 1€30 de l'heure (*dernière augmentation datant de 2012*).

•Le tarif d'une concession de 2m² passe de 90€ à 120€ pour 30 ans. Le renouvellement est porté de 90€ à 100€.



Grâce au succès de la vente des objets de Noël, l'association des parents d'élèves « Sourires d'élèves » a pu offrir à chaque enfant un chocolat chaud et une coquille le vendredi 18 décembre.

L'association remercie tous les bénévoles ayant participé à la réalisation des objets et, à la préparation et distribution du goûter.



LA DISTRIBUTION DES COLIS

Samedi 19 décembre, les élus ont remis le traditionnel colis de fin d'année aux Essarais de 70 ans et plus. Un petit moment de convivialité dans cette période compliquée.



Madame, Monsieur

Nous venons de passer une année 2020 très difficile. Après deux périodes de confinement contraignantes et difficiles à supporter, mais toutefois nécessaires pour protéger les aînés et les personnes vulnérables.

Avant tout je vous espère en bonne santé. A ceux qui sont malades du COVID 19 ou d'une autre maladie, à ceux qui ont un proche touché par une maladie, j'apporte tout mon soutien. Nous nous devons chacun de respecter les règles nationales : éviter les contacts sociaux, les réunions, appliquer des précautions sanitaires strictes. Si notre comportement répond aux attentes, sans doute pourrons-nous sauver des vies ou éviter les conséquences pathologiques du virus.

Malheureusement certains y ont laissé leur vie, j'ai une pensée pour les familles endeuillées des 3 Essarois décédés du COVID-19.

Ma pensée va aussi vers ceux qui ont vécu des périodes et qui vivront encore des périodes de solitude, vers les commerçants contraints de fermer boutique, vers les personnes victimes de licenciement économique.

Avec l'aide de la Région et de la Communauté d'Agglomération nous avons distribué des masques dans la commune et une 3^{ème} distribution a eu lieu en octobre pour les plus de 70 ans.

Depuis le 14 mai les écoles sont réouvertes, ainsi que le restaurant scolaire et la garderie périscolaire dans le cadre d'un protocole sanitaire garantissant la sécurité des enfants et des personnels.

Conformément aux arrêtés préfectoraux, les salles municipales restent fermées. Toutes les manifestations sont annulées et en 2021 il n'y aura pas de cérémonie de vœux, et les rassemblements de plus de 6 personnes sont interdits.

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'aider les commerces de proximité fermés par arrêté ministériel, et de leur allouer une aide exceptionnelle de solidarité de 500€ avec l'appui de la Région et de Initiatives Artois.

Nos associations sont elles aussi pénalisées, mais nous les avons subventionnées comme chaque année, ce qui représente une dépense pour notre collectivité de 20 000€. Dernièrement de nouveaux attentats ont eu lieu sur notre territoire. Un enseignant a été lâchement assassiné. Un acte abject ! A travers ce professeur, c'est la liberté de penser qui est attaquée. La liberté d'expression doit être protégée et réaffirmée. Bien sûr il est vrai que les caricatures peuvent blesser mais cela ne doit pas engendrer des assassinats. Trois assassinats ont eu lieu sur des lieux de culte et rendu des familles meurtries.

Soyons fiers de nos racines, de notre identité, de nos valeurs. La laïcité c'est le respect des uns et des autres. Nous devons absolument rester fermes et ne rien sacrifier à la Liberté.

Dès janvier nous pourrons profiter de la vaccination contre la COVID 19 mais de nombreuses personnes la critiquent déjà. Je comprends ces critiques du vaccin qui proviennent parfois du monde scientifique. Une chose est sûre, nous devons faire confiance à la médecine.

Nombre de Français ont une confiance aveugle dans l'informatique, mais n'oublions pas que c'est l'intelligence de l'homme qui l'a créée, et si nous n'avions eu ces ordinateurs aussi sophistiqués, nous n'aurions peut-être pas eu de vaccin.

Chacun choisira en son âme et conscience.

Malgré cette période difficile, la commune a pu réaliser certains travaux, notamment terminer la réfection de la rue Sèche ainsi qu'une première tranche de trottoirs, la réfection d'une partie de la rue Warembourg, des travaux d'accessibilité dans la cour d'école et divers travaux de réfection de trottoirs.

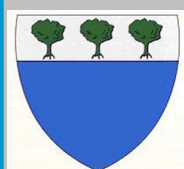
Essaraises, Essarois, gardez le contact par téléphone avec vos parents, vos amis. Quant à nous, nous essayons avec les membres du CCAS de contacter les personnes les plus vulnérables et les plus isolées. Le Conseil Municipal est à vos côtés, vous pouvez nous joindre pour toute question et tout besoin d'aide.

Je remercie tous les agents des services municipaux qui permettent à votre commune d'assurer le service minimum nécessaire à la vie de nos administrés.

Je vous présente à toutes et à tous mes Meilleurs Vœux pour 2021, mais surtout une meilleure Année que 2020.

Le Maire

Gérard Malbranque



*LE MAIRE,
TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS PRÉSENTENT
SES MEILLEURS VŒUX LES PLUS CHALEUREUX
POUR L'ANNÉE 2021*



Bienvenue

- LECOEUICHE Léane née le 19 juin 2020 à Beuvry
- LESECQ Tysalia née le 5 juillet 2020 à Béthune
- LEDOUX NOCERA Lyam né le 21 juillet 2020 à Beuvry
- FAILLIE Maël né le 6 août 2020 à Lille
- LEFRANCQ Léo né le 6 août 2020 à Beuvry
- CABOCHE Mathilde née le 10 septembre 2020 à Béthune
- PICHONNEAU Clémence née le 30 septembre 2020 à Béthune
- DEWITTE Curtis né le 16 novembre 2020 à Béthune
- LOONES Victoire née le 19 novembre 2020 à Beuvry
- LACHAT Evan né le 20 novembre 2020 à Beuvry
- BOULANGER Coralie née le 23 novembre 2020 à Béthune

Ils se sont dit oui



- CRANKSHAW Ludivine et GOESAERT Éric le 1er Août 2020
- MORTELEC Valérie et SAMBOURG Dimitri le 19 septembre 2020
- GUILLAUME Julie et COQUART Jérémy le 14 novembre 2020

Ils nous ont quittés



- Évelyne, Juliette, Marie DECOOL épouse HERBAUT le 26 juin 2020
- Bernard, André, Victor LEFEBVRE le 13 octobre 2020
- Jean-Marie, Joseph BREHON le 8 novembre 2020
- Patrick RUDOWICZ le 19 novembre 2020
- Serge REQUIN le 22 novembre 2020
- Roland, Paul, Léon FLAMENT le 27 novembre 2020

Ce document est une publication
de la mairie d'Essars.

Responsable de la publication :

Gérard MALBRANQUE

Rédaction : la Municipalité

Crédits photos : Mairie d'Essars

Rejoignez-nous sur @Essars Officiel

TÉL : 03.21.57.22.64

Impression : Imprimerie Hechter

